

<b>OPC/compartiment/ISIN</b>	<b>SICAV DE DROIT BELGE</b> BELFIUS FULLINVEST
<b>Numéro d'entreprise</b>	
<b>Adresse</b>	Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles
<b>Gestionnaire</b>	Belfius Asset Management
<b>Type de communication</b>	Avis concernant restructurations
<b>Date de communication</b>	28/11/2025

<b>SICAV DE DROIT BELGE</b>
BELFIUS FULLINVEST, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles - OPCVM - Numéro d'entreprise : 0445.784.878

## AVIS

### A. Fusion

Cet avis concerne une notification au sens de l'article 183 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE, qui comprend, entre autres, les décisions de fusion, ainsi que les détails concernant le rapport d'échange des parts des compartiments fusionnés concernés.

Les Assemblées Générales Extraordinaires (AGE) qui se sont tenues le 21/11/2025 ont approuvé, chacune pour ce qui les concerne, les propositions de décisions prévues à leur ordre du jour, à savoir la fusion du fonds à fusionner au sein du fonds bénéficiaire et le rapport d'échange en découlant, avec effet au 26/11/2025 (date VNI). Par conséquent, une part des Fonds fusionnés donne droit à un nombre de nouvelles parts des Fonds Bénéficiaires correspondant tel qu'indiqué sous le libellé « Ratio » du tableau ci-dessous (vni calculées le 20/11/2025).

#### 1. Fusion par absorption

##### Division de la valeur nette d'inventaire

En vue de respecter les dispositions de l'article 167, §1er, alinéa 4 de l'A.R. du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et afin de garantir une cohérence entre les classes d'actions correspondantes des compartiments concernés après la fusion, le Conseil d'Administration de la Sicav a décidé de diviser la valeur nette d'inventaire (VNI) des parts des Fonds Bénéficiaires tel qu'indiqué sous le libellé « Division » du tableau ci-dessous.

<b>Parts des Fonds fusionnés</b>	<b>Parts des Fonds Bénéficiaires</b>	<b>Ratio*</b>	<b>Division</b>
Belfius Plan High Cap. (BE0168173723)	Belfius Fullinvest High C Cap. (BE0131578461)	4,509300	11,830300
Belfius Portfolio Global Allocation 75 C Cap. (BE6286729627)	Belfius Fullinvest High C Cap. (BE0131578461)	0,793400	11,830300
Belfius Portfolio Global Allocation 75 P Cap. (BE6286730633)	Belfius Fullinvest High PR Cap. (BE6366514162)	3,094360	-
Belfius Portfolio Global Allocation 75 V Cap. (BE6286732654)	Belfius Fullinvest High W Cap. (BE6366520227)	1,581320	-
Belfius Plan Low Cap. (BE0168169689)	Belfius Fullinvest Low C Cap. (BE0131576440)	4,364400	9,429300
Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393)	Belfius Fullinvest Low C Cap. (BE0131576440)	0,773800	9,429300
Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415)	Belfius Fullinvest Low PR Cap. (BE6366523254)	2,283360	-
Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443)	Belfius Fullinvest Low W Cap. (BE6366527297)	1,173020	-
Belfius Plan Medium Cap. (BE0168172717)	Belfius Fullinvest Medium C Cap. (BE0131577455)	4,376000	10,262600
Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485)	Belfius Fullinvest Medium C Cap. (BE0131577455)	0,783300	10,262600
Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491)	Belfius Fullinvest Medium PR Cap. (BE6366529319)	2,656760	-
Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513)	Belfius Fullinvest Medium W Cap. (BE6366531331)	1,365480	-

\* Compte tenu de la division de la valeur de la part.

Si, suite à l'échange, les investisseurs se voient attribuer une fraction de part, ils pourront soit se faire racheter par le fonds bénéficiaire correspondant cette fraction sans frais, sauf taxes éventuelles, soit compléter leur fraction moyennant paiement, pour obtenir un nombre entier des parts.

## **2. Fusion par constitution**

Le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé d'aligner les VNI des nouvelles classes créées dans le cadre des fusions par constitution sur celles des compartiments bénéficiaires des fusions par absorption, afin d'assurer une cohérence entre classes d'actions similaires après la fusion. Chaque investisseur recevra dès lors un nombre d'actions déterminé sur base du ratio d'échange mentionné ci-dessous.

<b>Parts des Fonds fusionnés</b>	<b>Parts des Fonds Bénéficiaires créés</b>	<b>Ratio</b>
Belfius Plan Bonds Cap. (BE0942872327)	Belfius Fullinvest Bonds Global C Cap. (BE6366535373)	3,585300
Belfius Portfolio Global Allocation Bonds C Cap. (BE6286679129)	Belfius Fullinvest Bonds Global C Cap. (BE6366535373)	1,534200
Belfius Portfolio Global Allocation Bonds P Cap. (BE6286681141)	Belfius Fullinvest Bonds Global PR Cap. (BE6366537395)	3,586680
Belfius Portfolio Global Allocation Bonds V Cap. (BE6286682156)	Belfius Fullinvest Bonds Global W Cap. (BE6366539417)	1,852400
Belfius Plan Equities Cap. (BE0168174739)	Belfius Fullinvest Equities World C Cap. (BE6366543450)	6,087400
Belfius Portfolio Global Allocation Equity C Cap. (BE6286690233)	Belfius Fullinvest Equities World C Cap. (BE6366543450)	1,614000
Belfius Portfolio Global Allocation Equity P Cap. (BE6286691249)	Belfius Fullinvest Equities World PR Cap. (BE6366546487)	7,651760
Belfius Portfolio Global Allocation Equity V Cap. (BE6286692254)	Belfius Fullinvest Equities World W Cap. (BE6366567699)	3,966400
Belfius Portfolio Equities Emerging Markets C Cap. (BE6309065884)	Belfius Fullinvest Equities Emerging Markets C Cap. (BE6366565677)	1,654600
Belfius Portfolio Equities Emerging Markets P Cap. (BE6309066890)	Belfius Fullinvest Equities Emerging Markets PR Cap. (BE6366563656)	5,750000
Belfius Portfolio Equities Emerging Markets V Cap. (BE6309067906)	Belfius Fullinvest Equities Emerging Markets W Cap. (BE6366561635)	2,934580
Belfius Portfolio Equities US Sustainable C Cap. (BE6309068912)	Belfius Fullinvest Equities US Sustainable C Cap. (BE6366559613)	1,603400
Belfius Portfolio Equities US Sustainable P Cap. (BE6309069928)	Belfius Fullinvest Equities US Sustainable PR Cap. (BE6366557591)	7,809760
Belfius Portfolio Equities US Sustainable V Cap. (BE6309070934)	Belfius Fullinvest Equities US Sustainable W Cap. (BE6366553558)	3,985960
Belfius Portfolio Euro Short Term C Cap. (BE0057843311)	Belfius Fullinvest Euro Short Term C Cap. (BE6366551537)	14,965700
Belfius Portfolio Euro Short Term P Cap. (BE6286677107)	Belfius Fullinvest Euro Short Term PR Cap. (BE6366549515)	4,031120
Belfius Portfolio Euro Short Term V Cap. (BE6286680135)	Belfius Fullinvest Euro Short Term W Cap. (BE6366544466)	2,033680

Si, suite à l'échange, les investisseurs se voient attribuer une fraction de part, ils pourront soit se faire racheter par le fonds bénéficiaire correspondant cette fraction sans frais, sauf taxes éventuelles, soit compléter leur fraction moyennant paiement, pour obtenir un nombre entier des parts.

## **B. Conversion des classes d'actions « Lock » ou « L »**

Suite à la conversion de la classe « L » des compartiments suivants dans la classe « C » de ces mêmes compartiments, sur la base de la VNI datée 17/11/2025, les propriétaires d'actions sont avisés que les ratios d'échange applicables tiennent compte de la division de la VNI intervenue au sein de cette classe C suite à l'opération de fusion dans laquelle ladite classe a été impliquée comme détaillée sous le point A. Le rapport d'échange concerné est repris sous le libellé « Ratio » du tableau ci-dessous.

Dénomination	Classe	Part	Devise	ISIN	=>	Classe	Part	Devise	ISIN	Ratio *	Division
Belfius Fullinvest High	L	Cap.	EUR	BE6214498964	=>	C	Cap.	EUR	BE0131578461	11,678900	11,8303
Belfius Fullinvest Low	L	Cap.	EUR	BE6214496943		C	Cap.	EUR	BE0131576440	9,334000	9,4293
Belfius Fullinvest Medium	L	Cap.	EUR	BE6214497958		C	Cap.	EUR	BE0131577455	10,152500	10,2626

\* Compte tenu de la division de la valeur de la part.

Si, suite à la conversion, l'investisseur se voit attribuer une fraction d'action, il pourra soit se faire racheter par la classe C correspondante cette fraction d'action sans frais, sauf taxes éventuelles, soit compléter sa fraction d'action moyennant paiement pour obtenir un nombre entier d'actions.

\*\*\*

Le prospectus, les documents d'informations clés, les derniers rapports périodiques, le projet de fusion, les rapports du commissaire et du dépositaire, ainsi que le document d'information visé à l'article 173 de l'AR 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE sont disponibles gratuitement (en néerlandais et en français) au siège social de la Société et de l'établissement chargé du service financier en Belgique et de ses agences (Belfius Banque S.A., place Rogier 11, 1210 Bruxelles).

Le prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques sont également disponibles auprès de Belfius Asset Management ou sur le site internet <https://www.belfiusam.be/fr/fonds-investissements/index.asp>.

Le conseil d'administration